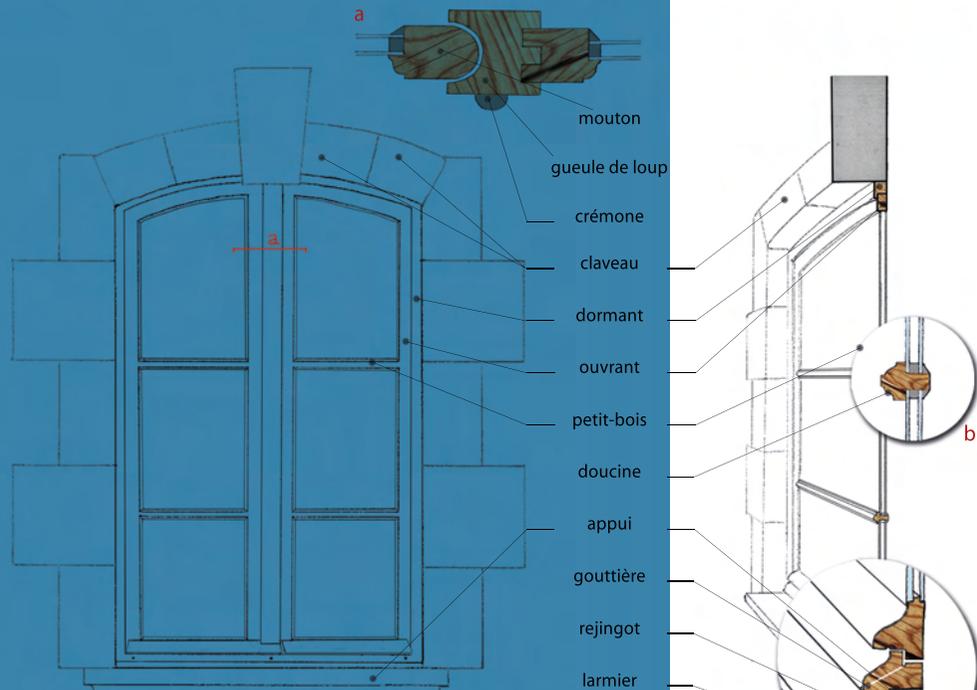


L'évolution des menuiseries suit l'histoire de la vitre, notamment par la recherche croissante d'une bonne isolation des baies. La quête de la performance thermique associée aux contraintes économiques tend à la réduire à un objet technique.

**Cependant, les menuiseries de fenêtre jouent aussi un rôle essentiel dans la composition et l'homogénéité de la façade** et participent à l'image de notre patrimoine.

## Les menuiseries standardisées banalisent nos constructions



fenêtre à deux vantaux ouvrants à la française

## Quel matériau pour les menuiseries ?

### Le bois

Traditionnellement, c'est **le chêne et le châtaigner** qui constituaient les menuiseries des fenêtres, à la fois pour leur grande **résistance** aux intempéries et pour leur **facilité d'usinage**. Le bois peut revêtir toutes sortes de **coloris** et **moulurations**, que les menuiseries plastiques (teintées dans la masse) ne peuvent reproduire. Les dernières engendrent aussi des profilés épais standardisés qui diminuent l'**apport solaire**. Aujourd'hui, on fait beaucoup appel aux bois exotiques pour leur bon rapport qualité/prix. Ils sont traités à cœur mais importés des régions tropicales, ce qui n'en fait pas des matériaux adaptés aux enjeux écologiques contemporains. Pour les **façades à pan de bois**, il est impératif de choisir des menuiseries en bois, plus adaptées aux déformations structurelles.

### Le métal

Les menuiseries en aluminium isolé ont d'excellentes performances thermiques ainsi que des **profilés très fins**. Cependant, ils ne permettent pas les mêmes formes moulurées que le bois. Les menuiseries métalliques ne sont donc pas adaptées à toutes les constructions. On peut aussi avoir recours à des **menuiseries mixtes**, avec un extérieur bois et intérieur en aluminium, pour accorder performance technique et respect de l'architecture et du patrimoine.

## Un riche patrimoine local à préserver

Les **clés de voûte** ou de linteau sont des éléments singuliers souvent mis en avant. Elles peuvent être pendantes, passantes et/ou saillantes.

Les **lambrequins** sont des ornements ajourés, en bois ou en métal, fixés en bordure de fenêtre.

Les **menuiseries** sont en bois peint, aussi fines que possible, de teinte plus claire que les volets. Leurs profils sont un indicateur d'époque.

Les **petits-bois** sont fins et non-insérés entre le double vitrage. Ils peuvent être mortaisés (b) ou installés sur charnière pivotante.

Les **ferronneries et les ferrures** sont les éléments les plus foncés de la façade.



Les menuiseries d'origine doivent être **conservées autant que possible**, ainsi que tous leurs éléments de décor associés. La **réparation** est souvent moins coûteuse que le remplacement.

Un **remplacement à l'identique** (même matériau, forme, couleur...) est à prévoir si la réparation n'est pas envisageable.

Sur un bâtiment ancien, non équipé de système de ventilation performant, remplacer l'existant par des menuiseries étanches peut entraîner des **problèmes de condensation** et de moisissures. Une **double fenêtre intérieure** peut être alors une bonne solution d'isolation.

Traditionnellement toutes les menuiseries sont en **bois peint** (à base de lait de chaux et de pigments naturels). Le blanc n'est pas une couleur utilisée localement. Les vernis et lasures empêchent le bois de respirer : ils sont à éviter.





« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture

Ministère de la culture et de la communication

Direction régionale des affaires culturelles  
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Unité départementale de l'architecture  
et du patrimoine de la **Marne**

38 rue Cérés  
51100 Reims

Téléphone : 03.26.47.74.39

Télécopie : 03.26.50.01.93

Courriel : [sdap.mame@culture.gouv.fr](mailto:sdap.mame@culture.gouv.fr)

[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)



Pour vous aider et vous conseiller dans vos projets, l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine est à votre disposition. Le standard est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30 (accueil du public sur rendez-vous).

